



Extrait du Collège et Lycée Camille Saint-Saëns

<http://stsaens-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article535>

Architecte Réseau

- Productions au CDI -



Date de mise en ligne : vendredi 8 août 2014

Description :

Fiche métier : architecte réseau

Copyright © Collège et Lycée Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

Architecte réseau

Qu'est-ce qu'un architecte réseau ?

L'architecte réseau orchestre les besoins en communication des entreprises. Il conçoit, planifie et développe l'organisation générale des systèmes de télécommunications et supervise leur réalisation.

1. La nature de ce travail

Après analyse des réseaux mis en place et de la circulation de l'information dans l'entreprise, l'architecte réseau fait le bilan des besoins techniques en communication

2. Compétences requises

Ce professionnel est un expert en réseaux et télécommunications, en particulier dans leur mise en oeuvre. Il suit toutes les évolutions technologiques relatives à son domaine pour mieux anticiper les besoins des utilisateurs. Il est nécessaire d'avoir un bon niveau d'anglais.

Rigoureux et méthodique, il doit appréhender l'organisation du réseau de manière globale. Lorsqu'il cherche à élaborer des solutions adaptées, il sait également faire preuve d'imagination.

Qualité d'écoute et force de conviction sont des atouts indispensables dans ce métier où il faut savoir gérer projets et clients et se faire comprendre.

3. Niveau d'étude

Pour devenir architecte réseau, il faut posséder un diplôme de niveau bac+5, acquis dans une école d'ingénieurs ou à l'université.

4. La carrière et le salaire

Salaire d'un débutant est d'en moyenne, 3300 euros bruts par mois.

[>](sites/stsaens-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/illu_archi.jpg "JPEG - 24.6 ko")

</doc967|center>

Architecte réseau en plein travail.